



**Association pour l'Aménagement
du Quartier des MOULIERES**
M.C.A. 167, rue Résini
84120 PERTUIS

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 17 JUILLET 2008

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Depuis dix ans l'AAQM œuvre pour l'aménagement du quartier des Moulrières et de ses accès. Pour les questions relatives à l'environnement et à la sécurité, notre association constitue maintenant une structure de concertation et de coordination entre ses adhérents et les collectivités territoriales : commune de Pertuis, conseil général de Vaucluse, communauté du pays d'Aix et conseil régional PACA. Dans un contexte régional d'augmentation de la population, la croissance d'une commune comme Pertuis révèle l'importance de la maîtrise de l'urbanisation. Notre quartier doit ainsi faire face à de nouveaux enjeux environnementaux. Le mercredi 25 juin 2008, les correspondants de quartier ont donc proposé d'organiser une assemblée générale extraordinaire le 17 juillet 2008. Cette assemblée générale avait pour but de modifier l'article 2 des statuts de notre association.

L'ancien article 2 : Le But

Cette association a pour but de susciter, d'encourager et de promouvoir toute action favorisant l'amélioration et l'aménagement du quartier des Moulrières et de ses accès notamment dans le domaine de la sécurité et de son développement.

L'AAQM a constaté le soutien sans faille de ses adhérents sur la nécessité d'adapter ses statuts : en pleine période estivale, les correspondants de quartier ont rassemblé quatre-vingt-dix pouvoirs. Forts de cette mobilisation, les membres du bureau, les correspondants et les adhérents réunis le 17 juillet 2008 ont adopté :

Le nouvel article 2 : Le But

L'AAQM a pour objectif d'assurer la défense du quartier des Moulrières et des quartiers voisins représentés par ses adhérents dans les domaines de :

- **la préservation de l'environnement**
- **l'urbanisation et la qualité du cadre de vie des habitants**
- **l'aménagement et la sécurité**

L'AAQM favorisera les actions de convivialité dans ces quartiers.

Cette modification de nos statuts sera transmise pour officialisation à la sous-préfecture d'Apt.

Hervé Daudé
Président de l'AAQM